

Vous êtes porteur d'un grade académique	Accès au Bachelier en sciences de gestion en 60 crédits au moins et en 120 crédits au plus.	Accès au master ingénieur de gestion	Accès au master ingénieur de gestion avec programme complémentaire de min. 15 crédits et de max. 60 crédits	Accès aux masters en sciences de gestion	Accès aux masters en sciences de gestion avec programme complémentaire de 0 à 15 crédits	Accès aux masters en sciences de gestion avec programme complémentaire de 30 à 45 crédits	Accès aux masters en sciences de gestion avec programme complémentaire de min. 15 crédits et de max. 60 crédits	Accès aux masters en sciences de gestion avec programme complémentaire de minimum 45 crédits et maximum 60 crédits	Accès au master en politique économique et sociale	Accès au master en politique économique et sociale avec programme complémentaire de minimum 15 crédits et maximum 60 crédits
Universitaire										
Bachelier Ingénieur de gestion		X					X		X	
Bachelier sciences de gestion			X	X					X	
Bachelier sciences économiques et de gestion			X		X				X	
Bachelier traduction et interprétation								X		III
Master traduction				X					III	
Master interprétation				X					III	
Bachelier sciences humaines et sociales							X		X	
Bachelier droit										X
Master bio ingénieur		X		X					III	
Master ingénieur civil (toutes finalités)		X		X					III	
Master sciences de l'éducation								III	III*	
Master sciences psychologiques								III	III*	
Master architecture								III	III*	
du supérieur non universitaire de type long										
Bachelier ingénieur commercial					X				III	
Master ingénieur commercial					X				III	
Bachelier gestion publique						X				X
Master gestion publique					X				III	
Bachelier gestion de l'entreprise					X					X
Master gestion de l'entreprise					X				III	
Master sciences commerciales					X				III	

Bachelier sciences administratives et gestion publique								X		X
Bachelier vente (PS)								X		

Procédure administrative

X – Etudiant de plein droit (l'étudiant se présente directement au Service Inscriptions)

III - admission personnalisée (l'étudiant complète un dossier d'admission personnalisée) ! **Attention aux dates limites d'introduction des dossiers !** Le programme est élaboré par la commission de jury en fonction du parcours antérieur.

Conditions particulières

* Accès au MPES sous réserve des enseignements suivis dans le programme antérieur (possibilité d'ajout d'un programme complémentaire allégé)